Klear CONSEILS

Genève · Suisse
23 novembre 2026

GUIDE PRATIQUE · EI / SÀRL / SA

Créer son entreprise. Le budget au clair.

EI · Sàrl · SA | Suisse, exemple de lancement à Genève | CHF

Trois montants à distinguer : les frais payés pour créer, le capital apporté à la société et la trésorerie nécessaire à l'activité. Le capital libéré n'est pas un honoraire : après déblocage, il peut financer les dépenses professionnelles de la société.

1. Ce que la forme juridique change

Repère	EI	Sàrl	SA
Capital minimum souscrit	Aucun	20 000	100 000
Espèces versées dans cet exemple	0	20 000	50 000*
Acte constitutif notarié	Non	Oui	Oui
Inscription au registre du commerce	Selon situation	Obligatoire	Obligatoire

* SA : au moins 20 % de la valeur nominale de chaque action et 50 000 CHF au total à libérer. Dans cet exemple, les 50 000 CHF non libérés restent dus. Constitution standard en espèces ; les apports en nature demandent une analyse distincte.

2. Les dépenses de constitution à demander sur devis

Poste	Comment le budgéter
Accompagnement, statuts et notaire	Obtenir un prix écrit et ses exclusions. Ne pas ajouter le notaire une seconde fois s'il est inclus.
Registre du commerce	Base : 80 CHF pour l'EI inscrite ; 420 CHF pour Sàrl/SA. Ajouter les prestations applicables : signatures, légalisations, extraits, etc.
Compte de consignation	Exemple bancaire : 145 CHF chez PostFinance pour l'ouverture. Autres banques et opérations : conditions propres.
Cas particuliers et TVA	Statuts sur mesure, apports en nature, traductions ou représentation domiciliée : à chiffrer. Retenir les montants réellement payables, TVA comprise lorsqu'elle s'applique.

> Repère commercial distinct : accompagnement Klear dès 290 CHF en EI, 590 CHF en Sàrl et 690 CHF en SA. L'acte notarié standard est annoncé inclus pour Sàrl/SA ; registre et banque exclus. Ces prix affichés ne sont ni des moyennes du marché ni un devis total. Le traitement TVA doit être confirmé dans l'offre.

Les bases ne sont pas la facture finale du registre. En EI, l'inscription n'est pas nécessaire dans tous les cas ; vérifier aussi la reconnaissance de l'activité indépendante auprès de la caisse de compensation.

Klear CONSEILS

Genève · Suisse
23 novembre 2026

COMPRENDRE · CAPITAL ET TRÉSORERIE

Financer les premiers mois.

Un exemple pédagogique, à remplacer par vos devis et votre prévisionnel

Hypothèse : 2 000 CHF de décaissements d'activité par mois durant trois mois, sans encaissement client, soit B = 6 000 CHF. Les frais F ci-dessous sont des enveloppes fictives arrondies, considérées toutes taxes applicables comprises. Ce ne sont pas des tarifs Klear ni des budgets minimums garantis.

Calcul	EI	Sàrl	SA
F : enveloppe de frais de constitution	500	1 500	2 000
C : capital versé à la constitution	0	20 000	50 000
B : trésorerie requise après inscription	6 000	6 000	6 000
Complément : max(0, B - C)	6 000	0	0
Financement à mobiliser : F + max(C, B)	**6 500**	**21 500**	**52 000**

Pourquoi ne pas additionner tout le capital et B ?

Dans ce modèle, le capital est déjà une source de financement pour l'activité. Une Sàrl ayant besoin de 30 000 CHF après inscription mobilise 1 500 + 20 000 + 10 000 = 31 500 CHF. Ajouter 20 000 à la totalité des 30 000 compterait deux fois une partie du financement.

La formule suppose que les fondateurs paient F séparément avant la constitution, sans remboursement par la société, et que C est disponible en totalité pour B après déblocage. Elle ne couvre pas la période de blocage du capital. Si la banque déduit ses frais du capital ou si la société rembourse F, adapter le solde disponible et ne comptabiliser la dépense qu'une fois.

Ce qu'un budget réel doit prévoir

Équipement, stock, dépôt de garantie, loyer ou coworking, assurances, logiciels, comptabilité, frais bancaires, salaires et charges sociales, impôts et TVA à décaisser selon la situation. Ajouter les délais de paiement clients et une marge pour imprévus. Le budget privé du fondateur doit être établi séparément.

Placer chaque paiement à sa date réelle. Une facture annuelle payée au démarrage nécessite douze mois de trésorerie immédiatement, même si vous raisonnez en coût mensuel. Ne pas compter sur le capital bloqué pour une facture exigible avant sa libération.

La prochaine étape

Réunir les devis, préciser les paiements avant et après inscription, puis remplir la grille suivante. Le choix EI/Sàrl/SA dépend aussi de la responsabilité, des associés, de la fiscalité et du projet ; ce tableau de financement ne tranche pas à lui seul ce choix.

Klear CONSEILS

Genève · Suisse
23 novembre 2026

PASSER À L'ACTION · VOTRE PROJET

Votre grille de préparation.

Une base à compléter, sans transmettre de données personnelles

À renseigner	Montant CHF / date
Forme retenue et date de démarrage	_____
Frais payés avant constitution F, TVA applicable incluse	_____
Capital C versé ; date estimée de déblocage	_____
Équipement, stock et autres sorties après inscription	_____
Décaissements des mois 1 / 2 / 3	_____ / _____ / _____
Encaissements prudents des mois 1 / 2 / 3	_____ / _____ / _____
Pic de besoin cumulé + réserve : B	_____
Apport complémentaire à prévoir après capital	_____
Budget privé du fondateur, suivi séparément	_____

Avec des encaissements et des paiements variables, B correspond au déficit de trésorerie cumulé maximal, augmenté de la réserve retenue, et non à une simple moyenne mensuelle. Vérifier la liquidité à chaque échéance.

Pour les démarches et les prochaines étapes : Guide de création d'entreprise à Genève - Klear Conseils.

Consulter le guide →